

que l'absorption a fait refluer dans le sang. On y a constaté plusieurs fois leur présence dans certains cas d'ictère, de rétention d'urine, etc.

M. Fourcault attribue à la présence de la bile, de l'acide lactique dans le sang, les concrétions albumino-fibrineuses, la couenne, les fausses membranes, etc. (1).

b. — Présence dans le sang de produits formés sous une influence pathologique. — Ici se place surtout l'introduction et la circulation du pus dans le sang.

C'est ailleurs que j'essaierai de donner l'histoire si remarquable de la sécrétion et de la résorption purulentes.

La couenne présente quelquefois un état granuleux que M. Piorry a attribué à la présence des globules de pus (2). Nous reviendrons sur ces faits.

c. — Présence dans le sang de substances toxiques introduites dans les vaisseaux. — L'absorption ou l'injection entraîne dans le sang des principes étrangers, toxiques, d'où résultent des altérations plus ou moins graves.

Les miasmes paludéens ou autres, celui de la fièvre jaune, de la peste, du typhus, agissent à la fois sur le système nerveux et sur le sang.

Beaucoup de poisons, comme on l'a déjà vu, ne portent leur action sur les centres nerveux qu'après avoir traversé les voies circulatoires.

Les acides, les alcalis, les sels ammoniacaux, surtout le sulfhydrate d'ammoniaque, colorent le sang en brun (3).

Probablement, un grand nombre de poisons ou de médicaments modifient la composition et les qualités de ce fluide; mais nous sommes loin d'avoir encore sur ce sujet des données précises.

(1) *Union méd.*, 1850, p. 45.

(2) *Gaz. des Hôpit.*, 1842, p. 209.

(3) M. Bonnet de Lyon; *Gaz. méd.*, t. XIV, p. 668.

d. — Présence d'helminthes dans le sang. — Quelques helminthes ont été rencontrés dans le sang. M. Gruby a trouvé dans celui de la grenouille un trypanosoma (1); M. Follin, des filaires dans le sang de quelque freux (*corvus frugilegus*) (2); et le docteur Stefano dalle Chiaje, de Naples, a découvert un polystoma dans le sang humain (3).

Je me borne à ce simple aperçu des altérations qualitatives du sang, parce que la clinique n'en a pas encore retiré toutes les lumières que promettent des recherches ultérieures.

III. — États morbides élémentaires qui résultent d'une altération générale des solides et des fluides. DIATHÈSES.

Rien n'est plus vague dans les écrits des anciens que le mot *diathèse*. Il ne veut dire que *disposition* (4); or, cette disposition est ou conforme (*διαθεσις μετα φυσιν*), ou contraire (*διαθεσις παρα φυσιν*) à la nature (5). Elle peut se rapprocher de l'état morbide et en fournir le principe (6), ou n'être que l'habitude ou état général de l'individu (7). On a aussi employé le terme de *diathèse* pour désigner, soit des symptômes, soit des lésions complexes (8); on lui a fait signifier l'affection elle-même (9).

Du reste, dans les anciens ouvrages, le mot *diathèse* ne se rencontre que rarement.

Mais si le mot y manque, ce qu'il exprime n'y fait point défaut. Il n'était guère possible que sous le règne de l'humor-

(1) *Gaz. méd.*, t. XI, p. 745.

(2) *Mém. de la Soc. de Biologie*, t. II, p. 93.

(3) *Archives*, 3^e série, t. I, p. 91.

(4) *Διαθεσις*, je dispose, j'établis, j'institue.

(5) Galenus; *De morborum differentiis*, cap. I.

(6) Galen.; *Comm.* V. in lib. VI, *Epidem.*

(7) *L. ad thrasib.*, c. XII.

(8) Castelli; *Lexicon*, p. 261.

(9) Fernel dit : *Quæ græcis est diathesis, affectus nobis appellatur. — Ex affectione tandem proficiscitur affectus, qui græcis est dialthesis, quasi impressum affectionis vestigium.* (*Pathologia*, lib. I.)

risme absolu, on négligeât l'étude des influences générales qui modifient l'organisme. Qu'étaient les constitutions médicales et épidémiques, les prédominances sanguines, bilieuses, etc., les vices des humeurs, les cacochymies, les affections virulentes et miasmatiques ⁽¹⁾, les cachexies ⁽²⁾, les dyscrasies, sinon des altérations primitives, essentielles, générales, en un mot les diathèses, d'où résultaient une multitude d'états morbides variés?

Il faut arriver à Brown pour voir paraître ce mot avec une signification précise.

Pour cet auteur, la diathèse ou opportunité est un état du corps voisin de la maladie ⁽³⁾, disposant à la sthénie ou à l'asthénie.

Pour les médecins italiens, c'est quelque chose de plus : c'est une condition profonde et durable de l'organisme, qui survit à la cause morbifique et préside à l'évolution et même à la terminaison de la maladie ⁽⁴⁾. Ils admettent, comme Brown, deux diathèses : celle du *stimulus*, qui engendre les maladies irritatives, ou phlogistiques, ou hypersthéniques, et la diathèse du *contro-stimulus*, qui produit les affections hyposthéniques. Selon Rasori, la maladie locale est entièrement subordonnée à la lésion générale ou diathèse, tandis que Rolando ⁽⁵⁾, Tommasini ⁽⁶⁾ accordent une certaine influence à l'altération locale.

Dans la doctrine physiologique, cette altération est à peu près tout, même dans la production de la diathèse, qui, d'après Broussais, résulte de la tendance de l'irritation à se propager d'une partie à une autre par similitude de tissu ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Rougnon; *Considerationes path. semeiotice, de inhalatione, miasma humidum, psoricum, syphiliticum, impetiginosum, etc.*

⁽²⁾ Il faut lire, dans l'*Analyse médicinale du sang*, de Bordeu, la peinture animée et vraiment pittoresque des cachexies laiteuse, séminale, grasseuse, bilieuse, etc.

⁽³⁾ *Élém. de Méd.* de Brown, trad. par Fouquier, p. 2, § VI.

⁽⁴⁾ *Journal hebdom.*, 1830, t. VI, p. 33, 290.

⁽⁵⁾ *Inductions physiologiques*, p. 132, 152.

⁽⁶⁾ *Now. bibl. méd.*, 1823, t. 1, p. 278. — *Journal des Progrès*, t. II, p. 6.

⁽⁷⁾ 98^e proposition de l'examen des doctrines.

Les théories purement organiciennes ne s'accroissent guère de ces dispositions générales ou primitives, qui ne sont nulle part et se montrent partout. L'humorisme et le vitalisme les acceptent au contraire. L'École de Montpellier professe leur influence pathogénique ⁽¹⁾.

L'observation exacte des faits, plus puissante que les théories, a forcément introduit dans le domaine de la science l'idée des diathèses; et lorsqu'en 1838, M. Nonat vint dans le sein de la Faculté de Médecine de Paris, donner à ce mot et sa valeur réelle et sa signification la plus rigoureuse, il parut exprimer l'opinion de tous ⁽²⁾.

Il y a eu souvent abus dans l'emploi de ce terme. Le nombre des diathèses a été trop multiplié. On doit donc savoir gré à M. Gaillard, professeur de l'École de Médecine de Poitiers, de l'avoir restreint et d'avoir apporté des matériaux utiles à cette importante étude ⁽³⁾.

Avant de dire ce qu'est une diathèse, sachons ce qu'elle n'est pas.

On a confondu la diathèse avec la prédisposition; mais celle-ci appartient encore à l'ordre physiologique, tandis que la diathèse constitue un état pathologique. M. Forget, en la définissant une *prédisposition imminente et permanente à telle espèce de maladie* ⁽⁴⁾, n'a pas dit assez. Un individu peut être très-apte à contracter la syphilis, mais il n'a pas pour cela la diathèse syphilitique. Un autre est d'un tempérament éminemment lymphatique; il n'est pas, par cela même, scrofuleux. Il y a bien entre le tempérament et la diathèse, un rapport étroit : l'un peut conduire à l'autre; mais l'un n'est pas l'autre. Hildenbrand remarque que la disposition est la circonstance du moment qui

⁽¹⁾ V. les Thèses de concours de MM. Trinquier, 1836, Boyer, 1845, Quissac, 1847, et les thèses de MM. Lamothe Pradelle, 1842, n° 35, et Joullié, 1843, n° 90; — le Mém. de M. Kunholtz, sur la diathèse osseuse; — ceux de MM. Poilroux, Madier, Bouisson, sur les diathèses laiteuse, lithique, purulente; — le Mém. de Risueno d'Amador. (*Mém. de l'Acad. royale de Méd. de Paris*, t. VI, p. 452, 461.)

⁽²⁾ V. sa Thèse de concours pour l'agrégation de médecin, 1838, sur les diathèses.

⁽³⁾ *Histoire générale des sept diathèses.* (*Gaz. méd.*, 1846, t. XIV, p. 262 et 284.)

⁽⁴⁾ *Des indic. thérapeutiq. tirées des secrét. et des exhalations.* Strasb., 1836, p. 28.

fait naître la maladie, tandis que la diathèse est une constitution morbide, propre et spéciale, produisant des effets pathologiques immédiats ⁽¹⁾.

La diathèse ne doit pas être confondue avec les coïncidences ou complications. Elle dénote une relation intime, un rapport de causalité entre l'état général et les lésions locales.

La diathèse diffère aussi de la cachexie. Ce dernier mot désigne les altérations consécutives de l'organisme, la détérioration générale qui succède à l'état morbide prolongé. Ce furent surtout MM. Bayle et Cayol qui, dans leur article *Cancer*, du *grand Dictionnaire des Sciences médicales* ⁽²⁾, établirent parfaitement cette distinction, admise depuis dans la science. La diathèse commence une maladie, et la cachexie la finit. Une distance quelquefois considérable les sépare. La diathèse appartient à l'ordre des lésions élémentaires, et la cachexie se compose de dégénéralions effectuées, d'altérations profondes, dont l'économie entière porte les traces.

Ainsi, la diathèse n'est ni une simple prédisposition, ni une pure coïncidence, ni une véritable cachexie.

Aux yeux de quelques observateurs, c'est elle qui constitue la nature ⁽³⁾, la cause prochaine, le génie, l'état essentiel d'une maladie; aussi, en déduisent-ils les principales indications thérapeutiques.

Cette notion ne me semble pas assez précise. Chaque maladie a sa nature, mais n'a pas sa diathèse.

Un individu est atteint d'un anévrisme. Cette affection n'est que locale; mais qu'une seconde, une troisième, une quatrième dilatation artérielle se développent simultanément chez le même sujet, alors se présente à l'esprit l'idée d'une disposition générale du tissu vasculaire, d'une diathèse anévris-

⁽¹⁾ *Animadversiones in diatheses morbosos. (Ratio medendi, 1809, pars 2^a, p. 220.)*

⁽²⁾ T. III, p. 673. La distinction de la diathèse et de la cachexie est parfaitement établie dans la thèse de M. Joulhé. Montpellier, 1843, n^o 90.

⁽³⁾ M. Cayol disait dans ses leçons : *La nature d'une maladie, pour le médecin, c'est la diathèse, c'est le mode de réaction, c'est la disposition particulière de l'organisme, à laquelle répond tel ou tel modificateur thérapeutique. (Revue médicale, 1829, t. III, p. 101. — Clinique, p. 55.)*

male. La formation d'un seul abcès ne suggère pas la pensée d'une diathèse; mais que plusieurs abcès se développent simultanément ou successivement chez le même malade, on arrivera bientôt à la supposition d'une diathèse purulente. Que la peau, une membrane muqueuse, des ganglions lymphatiques, le périoste, un os, etc., soient envahis sous une influence commune et identique, on aura l'idée d'une cause générale morbifique, intérieure, profonde, permanente, inhérente aux solides ou aux liquides, embrassant l'organisme tout entier et se trahissant par des manifestations pathologiques multiples. Voilà ce que l'on doit nommer *diathèse*.

Les auteurs en ont admis un plus ou moins grand nombre. Brown et les médecins italiens n'en reconnaissent que deux. Darbefeulle en admit six, sous les noms de diathèses phlogistique, muqueuse, bilieuse, séreuse, nerveuse, et septique-ataxique-virulente ⁽¹⁾. Valentin Hildenbrand en compte vingt et une; ce sont : les diathèses inflammatoire, purulente, bilieuse, muqueuse, vermineuse, nerveuse, catarrhale, rhumatique et arthritique, érysipélateuse, putride et scorbutique, hydropique, scrofuleuse, rachitique, calculeuse, cachectique, syphilitique, herpétique, cancéreuse et exanthématique ⁽²⁾.

Joseph Frank en décrit douze principales, sous les titres de diathèses inflammatoire, rhumatique, gastrique, arthritique, atonique, scorbutique, typhode, périodique, spasmodique, scrofuleuse, carcinomateuse, vénérienne ⁽³⁾.

Pariset et Villeneuve, admettant un assez grand nombre de diathèses, n'en exposèrent avec détail que quatre : la muqueuse, l'inflammatoire, la bilieuse et la séreuse ⁽⁴⁾.

M. Trinquier, rattachant les diathèses à des états généraux ou spéciaux de l'organisme, attribue à l'état sanguin hyperémique les diathèses inflammatoire et hémorrhagique; à l'état

⁽¹⁾ *Propositions sur la Médecine. (Thèses de Paris, 1808, n^o 132, p. 26.)*

⁽²⁾ L. c., p. 221.

⁽³⁾ *Praecepta medicinae universa praecepta*, t. I. Lips., 1811, t. I, p. LXXI.

⁽⁴⁾ *Dictionn. des sciences méd.*, t. IX, p. 252.

sanguin anémique, les diathèses scorbutique, gangréneuse, purulente; à l'état lymphatique, les diathèses tuberculeuse, cancéreuse, séreuse, ulcéralive; à l'état nerveux, les diathèses réactive, convulsive, ataxique, adynamique; au système muqueux, les diathèses catarrhale, éruptive, érysipélateuse; au système séreux, la diathèse hydropique; au système locomoteur, les diathèses osseuse, lithique, musculaire; à l'appareil génito-urinaire, les diathèses urinaire, spermatique, laiteuse; à l'appareil gastro-hépatique, la diathèse bilieuse; à l'appareil respiratoire, la diathèse pleuro-pneumonique (1).

M. Nonat a donné une histoire succincte des diathèses inflammatoire, hémorrhagique, scorbutique, séreuse, purulente, gangréneuse, vermineuse et hydatique, osseuse ou ostéidique, tuberculeuse, scrofuleuse, rachitique, cancéreuse, rhumatismale, goutteuse et graveleuse, syphilitique, herpétique, catarrhale, nerveuse, bilieuse, anévrismale.

On a, en outre, admis des diathèses varioleuse, érysipélateuse, teigneuse, variqueuse, mélanée, etc.

Dans sa thèse de concours, M. Grisolle indique les diathèses inflammatoire, hémorrhagique, scorbutique, scrofuleuse, rachitique, tuberculeuse, cancéreuse, mélanée, rhumatismale et goutteuse, osseuse, anévrismale, ulcéreuse, gangréneuse, dartreuse, vermineuse, calculeuse, syphilitique (2).

Il n'y a pas de raison pour qu'on n'en augmente indéfiniment le nombre. Il suffit qu'une affection paraisse tenir à une cause plus ou moins générale, pour qu'on l'attribue à une diathèse.

Parmi celles qu'on a énumérées, il s'en trouve plusieurs qui rentrent dans les lésions élémentaires que j'ai précédemment décrites. De ce nombre sont les diathèses nerveuse, ataxique, adynamique, atonique, réactive, périodique. Il en est dont l'admission est justement contestée. Telles sont les diathèses muqueuse et bilieuse (3), vermineuse, ulcéreuse (4);

(1) L. c., p. 47.

(2) *Des diathèses*, 1851, p. 20.

(3) Rejetées par M. Chomel, comme ne présentant rien que de vague. (*Dictionn. de Méd.* t. VI, p. 586.)

(4) Rejetées par M. Grisolle. (Thèse, p. 91, 92.)

telles seraient les diathèses urinaire, spermatique, éruptive, etc., dont, à vrai dire, on ne s'occupe guère.

Dans l'état actuel de la science, il est presque impossible de fixer des limites à cette désignation. Certainement, ce vague et cette indécision nuisent à l'étude, à l'appréciation de la doctrine des diathèses; et cependant, de l'aveu de tous les médecins judicieux, cette appréciation devrait être l'une des bases les mieux étudiées de la pratique de notre art.

Essayons de simplifier ce sujet complexe et difficile. Une distinction importante doit être faite. Parmi les diathèses, les unes ne produisent qu'un seul genre d'affection, les autres peuvent en engendrer plusieurs. J'appellerai les premières *monogéniques*, les secondes *polygéniques*.

Les premières seront, par exemple, les diathèses inflammatoire, hémorrhagique, purulente, osseuse, tuberculeuse, etc. Elles ne donnent lieu qu'à des inflammations, des hémorrhagies, des abcès, des productions osseuses, des tubercules, etc. Leur nombre est indéterminé. Chaque maladie susceptible de se généraliser, est comme en droit d'avoir la sienne.

Les diathèses *polygéniques* sont moins multipliées; leur fixation doit être plus rigoureuse. Je place ici les diathèses scrofuleuse, syphilitique, arthritique, herpétique et cancéreuse. Leurs effets sont très-divers. Ils se manifestent dans plusieurs tissus, plusieurs appareils, ou sous des formes différentes, qui constituent des genres nosologiques distincts, tels que des phlegmasies, des ulcérations, des tumeurs, des dégénérescences.

Les diathèses monogéniques ne deviennent évidentes que lorsque plusieurs manifestations locales ont eu lieu. Ainsi, il faut plusieurs abcès, plusieurs hémorrhagies, plusieurs productions osseuses, pour faire admettre une diathèse purulente, hémorrhagique, ostéidique.

Les diathèses polygéniques se décèlent aux yeux de l'observateur expérimenté dès la première apparition de leurs effets. Une simple glande engorgée au cou, un chancre, un eczéma, une première attaque de goutte, une tumeur dure au

sein chez une femme de quarante ans, donnera de suite la pensée de la diathèse scrofuleuse, syphilitique, etc.

La connaissance des diathèses monogéniques n'apporte qu'un faible tribut au diagnostic, puisqu'elle n'est acquise qu'à *posteriori* et quand la maladie à laquelle elle appartient a déjà pris un développement considérable.

Celle des diathèses polygéniques est, au contraire, de la plus grande utilité; car il importe de les combattre dès qu'on en soupçonne l'existence, dès que le plus léger indice en dénonce la secrète et funeste influence.

Une lésion quelconque se montrant dans un organe, la recherche la plus urgente pour le praticien, est en effet de s'assurer si elle est purement locale, ou si elle dépend d'une cause générale, et, dans ce dernier cas, à quel élément diathésique il faut la rapporter.

Les cinq diathèses polygéniques que j'ai désignées sont, sans contredit, les plus fréquentes, les plus considérables. Peut-être, jugerait-on convenable d'en ajouter quelques autres, telles que les diathèses scorbutique et rhumatismale.

Mais le scorbut n'est la source que de symptômes qui lui sont propres. C'est une maladie de l'appareil circulatoire, comme la chlorose. On aurait autant de motifs d'établir une diathèse chlorotique qu'une diathèse scorbutique.

Quant à la diathèse rhumatismale, elle peut, le plus souvent, être assimilée à la diathèse arthritique. Le rhumatisme, d'ailleurs, est susceptible d'affecter des régions différentes et d'offrir divers degrés d'intensité, mais c'est toujours le même genre d'affection.

Du reste, si on adopte en principe la distinction fondamentale que je propose, il sera facile de placer, dans l'un ou l'autre cadre, les diathèses, selon l'étendue, la multiplicité ou la variété de leurs localisations.

Toujours est-il que c'est aux diathèses polygéniques que s'appliquent surtout les définitions de la diathèse qui ont été données dans ces derniers temps. « Ce sont des conditions » organiques, en vertu desquelles se développent des affections

» multiples, simultanées ou successives, qui, malgré leurs » différences de siège et de forme, sont liées entre elles par » une même nature et réclament souvent le même mode de » traitement ⁽¹⁾. »

Les diathèses monogéniques n'ont entre elles aucun lien qui les associe; elles n'ont, les unes à l'égard des autres, que peu de rapports ou d'analogies. Il n'en est pas de même des diathèses polygéniques, qui, offrant des traits de ressemblance, peuvent être rapprochées.

Les premières seront examinées à mesure que l'exposition spéciale des maladies en amènera l'histoire; les secondes, qui tiennent sous leur dépendance beaucoup de modes de lésions, et dont on sera bientôt obligé d'apprécier l'influence en traitant des phlegmasies, des altérations organiques, etc., doivent être immédiatement étudiées.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES DIATHÈSES POLYGÉNIQUES.

1° Chacune de ces diathèses porte un cachet qui lui est propre. Elle constitue la *spécificité* des affections au développement desquelles elle préside.

2° Elle peut exister à l'état *latent*, c'est-à-dire sans démontrer son existence par des phénomènes extérieurs ou des localisations actuelles. Cette sorte d'incubation peut être plus ou moins longue.

3° Cet état latent existe surtout quand la diathèse est héréditaire. Longtemps obscure et ignorée, elle se développe à une époque qui ne saurait être déterminée, son accroissement s'opérant d'une manière insensible.

4° Il en est de même lorsqu'elle est due à l'action lente et continue des modificateurs hygiéniques. Elle se forme à l'insu du malade lui-même.

5° Un certain rapport existe entre les diathèses et les âges, les sexes, les tempéraments. Ainsi, la diathèse scrofuleuse ap-

⁽¹⁾ M. Nonat, p. 2. — M. Gaillard, l. c., p. 262.